
ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION DES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Accompagnement gratuit exclusif pour les adhérents COORACE

Contexte

Le service développement économique a repéré, au sein des adhérent-e-s, de nombreux porteurs de projets intéressés par la création d'ETT ESS (cf : Présentation des ETT ESS). Pour répondre à cette forte demande, COORACE propose un accompagnement dédié à la création de ce type de structure.

Objectifs et démarche pédagogique

A l'issue de l'accompagnement, les participant-e-s ont un plan d'affaires construit et maîtrisent les différentes étapes de la création d'activité.

L'accompagnement s'attache à la formalisation du plan d'affaires de chaque participant-e mais aussi à l'appropriation de la méthodologie et des outils de création d'activité. Pour cela, l'accompagnement fera référence au plan d'affaires et au guide élaboré par COORACE et veillera à en permettre une utilisation efficace par les participant-e-s.

Des études de cas centrées sur les projets des participant-e-s permettront d'intégrer les aspects concrets et pratiques de chaque étape.

Organisation de l'accompagnement

L'accompagnement prend la forme d'une formation-action et se structure en quatre journées :

- trois journées d'accompagnement collectif qui permettent la formalisation individualisée du plan d'affaires ;
- une journée de validation du plan d'affaires devant un comité d'experts composé de directeurs d'ETTI et de partenaires financiers.

Contenu

Journée 1 : le jeudi 5 juin 2014 à Paris de 9h30 à 16h30

Partie commerciale

- Projet social
- Identifier et qualifier le marché, les concurrents, les contraintes
- Définir une stratégie
- Déterminer les actions commerciales à mettre en œuvre
- Déterminer les moyens nécessaires

Journée 2 : le lundi 23 juin à Paris de 9h30 à 16h30

Partie financière

- Constitution capitaux propres
- Le plan de financement
- Le compte de résultat et bilan prévisionnel
- Le plan de trésorerie
- Le fonds de garantie bancaire COORACE

Journée 3 : date à déterminer à Paris

Partie juridique

- Choisir la structure juridique adaptée
- Principaux critères de choix
- Démarches administratives liées à l'ouverture

Journée 4 : date à déterminer à Paris

Validation du plan d'affaires

Intervenants

Yvan AUDUREAU, directeur ETT-ESS Meritt'Interim

Eric BEASSE, responsable Développement Economique

David GUILLERM, chargé de mission Développement Economique

Conditions d'inscription : Si vous êtes intéressé par cet accompagnement à la création, veuillez retourner **la fiche de renseignements ci-jointe complétée**, au service Développement économique à l'attention de Glen BARON (entrepreneuriat@coorace.org) **avant le 28 mai**.